

Equality in CBA Leadership

WHEREAS the CBA has demonstrated its commitment to remove barriers for women and visible minorities from racialized communities, adopting recommendations from in the landmark Touchstones Report (1993) and the Racial Equality Report (1999);

WHEREAS the CBA is taking concrete measures to ensure the integration and accommodation of equality seeking groups in the legal profession;

WHEREAS the CBA decision-making bodies strive to be, but they are not fully representative of the diversity of the membership nor reflective of the number of members from equality seeking groups;

WHEREAS recommendation 13.22 of the Touchstones Report directed CBA to “analyze on an annual basis the status of women and minorities in the Association’s leadership positions, identify barriers if they exist, report to Council with its findings and take the necessary steps for the removing of those barriers” and the underlying principles of this resolution have yet to be realized;

Égalité au sein de la direction de l’ABC

ATTENDU QUE l’ABC a démontré qu’elle s’engage à éliminer les obstacles pour les femmes et les minorités visibles de collectivités racialisées en adoptant les recommandations du rapport historique « Les assises de la réforme » (1993) et du rapport sur l’égalité raciale (1999);

ATTENDU QUE l’ABC entreprend des mesures concrètes afin d’assurer l’intégration et l’accommodement des groupes en quête d’égalité dans la profession juridique;

ATTENDU QUE les entités décisionnelles de l’ABC se veulent plus représentatives sur le plan de la diversité des membres et du nombre des membres de groupes en quête d’égalité, mais ne le sont pas tout à fait;

ATTENDU QUE la recommandation 13.22 du rapport « Les assises de la réforme » qui enjoint l’ABC d’« analyse[r] tous les ans le statut des femmes et des membres des groupes de minorités aux postes de direction de l’Association en identifiant les obstacles éventuels et [de faire] rapport au Conseil de ses conclusions avant de prendre les mesures nécessaires pour éliminer ces obstacles » et les principes qui sous-tendent cette résolution n’ont pas encore été mis en oeuvre;

BE IT RESOLVED THAT the Canadian Bar Association:

- a) Recommit to the goals and objectives of the Racial Equality and Touchstones reports and specifically Touchstones recommendation 13.22; and
- b) Undertake concrete steps to ensure representation of all equality seeking groups in the leadership levels of the CBA.

Certified true copy of a resolution carried by the Council of the Canadian Bar Association at the Annual Meeting held in Vancouver, BC August 11-12, 2012

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'Association du Barreau canadien :

- a) Renouvelle son engagement envers les buts et objectifs du rapport sur l'égalité raciale et du rapport « Les assises de la réforme » et, tout particulièrement, la recommandation 13.22 de ce dernier rapport;
- b) Entreprenne des démarches concrètes afin d'assurer que tous les groupes en quête d'égalité soient représentés dans les postes de responsabilité de l'ABC.

Copie certifiée d'une résolution adoptée, par le Conseil de l'Association du Barreau canadien, lors de son Assemblée annuelle, à Vancouver, C-B les 11 et 12 août 2012.

**John D.V. Hoyles
Chief Executive Officer/Chef de la direction**